

FRANCE CONNECT : A QUOI CELA SERT-IL ?

01/07/2021

Utilisé par 20 millions de personnes, FranceConnect est un dispositif de vérification et d'authentification permettant aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant. L'ASFE fait le point sur son fonctionnement et son utilisation pour les Français de l'étranger.

FEDERATEUR D'IDENTITE

Démarches accessibles

Lors de la connexion pour effectuer une démarche en ligne, France Connect permet de s'identifier par l'intermédiaire d'un **compte existant pour lequel l'identité a été vérifiée**. En accédant à la page d'accueil d'une administration (une mairie par exemple) partenaire de FranceConnect, vous pouvez activer le service d'authentification unique FranceConnect simplement. Pour cela, accéder à votre espace personnel et **choisissez l'option FranceConnect pour vous authentifier**.

FranceConnect fournit des données qui constituent votre **identité "pivot"** : nom et prénom, sexe date et lieu de naissance.

Sur la base de ces éléments, **vous êtes reconnu** par l'administration partenaire que vous souhaitez solliciter.

Plus de **900 démarches** sont accessibles via France Connect :

- Déclaration d'impôt sur le revenu, paiement impôts des impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière...)
- Changement d'adresse en ligne
- Consultation du soldes de points de permis de conduire
- Info Retraite : consultation des droits, simulation, interface pour les certificats d'existence
- Caisse d'allocations familiales
- Pôle Emploi
- Plateforme de pétitions citoyennes de l'Assemblée nationale

...

Il est toujours possible d'accéder à ces services en se connectant à votre espace personnel **sans utiliser le bouton France Connect.**

En vous connectant par France Connect, votre espace personnel sera toujours le même. C'est seulement **la manière d'y accéder qui sera différente.**

Comptes disponibles

La connexion via FranceConnect est nominative et nécessite d'avoir un des comptes suivants : [Ameli](#), [Impôts](#), [l'Identité Numérique La Poste](#), [MobileConnect et Moi](#), [MSA](#).

Il faut s'assurer que le compte créé est enregistré avec **votre état civil équivalent à votre acte de naissance.**

SECURITE RENFORCEE

Le dispositif France Connect s'appuie sur les **informations** communiquées par le **fournisseur d'identité** de l'utilisateur pour garantir un accès sécurisé à tous les services connectés à l'interface.

France Connect ne **stocke aucune donnée** personnelle. A chaque connexion, l'utilisateur est informé par mail.

Reconnaissance par l'ANSSI

L'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) a officiellement reconnu France Connect comme **conforme aux exigences de la réglementation eIDAS** (règlement européen sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques) **pour les deux niveaux substantiel et élevé.**

Cette qualification concerne la **plateforme de fédération d'identité** gérée par Direction Interministérielle du Numérique, indépendamment du moyen d'identification électronique choisi par l'utilisateur parmi ceux proposés par FranceConnect (6 dont 2 par des acteurs privés).

Parmi ces 6 partenaires, **l'Identité numérique de la Poste** a elle aussi été reconnue conforme par l'ANSSI au **niveau de sécurité « substantiel »** du règlement européen eIDAS. La sécurité de L'Identité Numérique La Poste repose sur la **combinaison unique d'un identifiant, d'une application mobile et d'un code secret.** Cette procédure d'authentification forte s'appuie sur deux méthodes distinctes de vérification : **la saisie de son identifiant** par l'utilisateur et une **confirmation de connexion sur l'application** L'Identité Numérique à l'aide d'un code secret.

La certification par l'ANSSI **atteste d'un niveau de sécurité garantissant une réduction substantielle du risque d'utilisation abusive, d'altération ou d'usurpation de l'identité des utilisateurs.**

Une version renforcée du dispositif appelé FranceConnect+ va prochainement être lancée. Elle permettra d'entreprendre des démarches administratives requérant un **degré de sécurité accru** : services bancaires, envois de recommandé électronique ou bien services de santé, comme le dossier médical partagé.

Nécessité pour certains services

Certains services nécessitant un niveau de sécurité supérieur, pour lesquels une **présomption d'identité** fondée sur un identifiant et un mot de passe ne suffit pas sont uniquement accessibles via FranceConnect. C'est le cas notamment de **comptes liés à une identité bancaire.**

Par exemple, il est impossible pour l'utilisateur d'**envoyer en ligne le certificat d'existence ou de modifier les coordonnées postales ou bancaires sur Info Retraite** s'il ne s'est pas préalablement connecté par FranceConnect.

DES EVOLUTIONS POUR LES FRANCAIS DE L'ETRANGER

Evelyne Renaud-Garabedian avait à de [multiples reprises](#) interpellé le Gouvernement sur l'impossibilité pour les Français de l'étranger ne possédant aucun des comptes sur ces sites partenaires, ne payant pas d'impôts en France ou ne bénéficiant pas du régime de sécurité sociale français de bénéficier du service FranceConnect.

Pour pouvoir se créer une identité numérique via le site de La Poste, il fallait renseigner un numéro de téléphone avec un indicatif français, limitant grandement l'usage de ce compte pour les Français de l'étranger.

Identité numérique de La Poste

La Poste a annoncé **l'élargissement de son identité numérique** aux personnes qui ne disposent **pas de numéro de mobile commençant par un indicatif français.** Ces derniers pourront se créer simplement une identité numérique en utilisant notamment le parcours dématérialisé offert par La Poste. Toute personne possédant un **smartphone, âgée de +18 ans, détentrice d'une CNI, d'un passeport ou d'un titre de séjour de plus de 5 ans** pourra réaliser cette démarche.

Depuis le 16 juin dernier, cette solution d'identification est désormais accessible aux Français établis dans les pays suivants : **Allemagne, Algérie, Andorre, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Espagne, Pays-Bas, Etats-Unis, Israël, Italie, Liban, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Monaco, Thaïlande, Portugal, Royaume-Unis, Sénégal, Singapour, Suisse, et Territoires Palestiniens.**

A la fin du mois de juillet, **la Chine, la Côte d'Ivoire, les Emirats Arabes Unis et la Tunisie** se rajouteront à cette liste.

Des améliorations attendues pour le service MobileConnectEtMoi

L'identité MobileConnectEtMoi, aujourd'hui réservée aux abonnements Orange, devrait aussi prochainement évoluer vers un **nouveau concept (YRIS)** qui ciblera tous les individus, quel que soit l'opérateur téléphonique et quel que soit l'indicatif du pays.